Compte-rendu de la conférence : comment penser le lien social ?

*Serge PAUGAM*

Plan National de Formation 2019 – Nouveaux programmes de SES 7 et 8 février 2019

Céline BUTSTRAEN – Académie de Lyon

09/02/2019

Compte-rendu de la conférence : comment penser le lien social ?

Serge PAUGAM

Directeur d’études à l’Ecole de Hautes Etudes en Sciences Sociales.

Directeur de recherche CNRS au Centre Maurice Halbwachs et responsable de l’Equipe de Recherche sur les Inégalités sociales (ERIS).

Thèmes de recherche[[1]](#footnote-1) :

|  |
| --- |
| * Sociologie des inégalités et des ruptures sociales * Les formes élémentaires de la pauvreté * Processus de disqualification sociale * Précarité professionnelle et chômage en Europe * Régulation des États-providence dans une perspective comparative * Théorie des liens sociaux |
|  |

*L’intervention de Serge Paugam a été construite à partir de sa démarche de chercheur. S’intéressant aux thèmes du lien social et de la solidarité, il se pose tout d’abord la question de leur définition. Ces termes étant très courants et utilisés de différentes façons, il les considère tout d’abord comme des prénotions. Il s’agit alors de constituer un appareil conceptuel à partir duquel le sociologue pourra travailler. De ce travail de conceptualisation, Serge Paugam établit une typologie du lien social à travers les deux dimensions qui sous-tendent ce dernier à savoir la protection et la reconnaissance. Il se pose alors la question de l’inégal entrecroisement des liens sociaux en fonction des individus et donc de la plus ou moins grande intégration sociale de ces derniers, ce qui constitue sa problématique. Le constat de cet entrecroisement inégal des liens sociaux à l’échelle individuelle mais aussi à l’échelle sociétale le conduit à développer sa théorie sur les différents régimes d’attachement et la morale associée à ces derniers. Serge Paugam complète ainsi l’analyse d’Esping-Andersen[[2]](#footnote-2) sur les régimes de Welfare à travers sa typologie des régimes d’attachement en étudiant notamment les sociétés nationales européennes.*

**Plan de l’intervention**

1/ Les concepts de solidarité et de lien social

2/ Définition des liens sociaux

3/ Un entrecroisement inégal des liens sociaux : lien entre inégalités et liens sociaux

4/ Définition des régimes d’attachement

# 1/ Les concepts de solidarité et de lien social

*Pour Serge Paugam, il faut considérer les notions de solidarité et de lien social comme des* ***prénotions*** *car ces termes sont utilisés de façon courante et dans différents registres. Selon lui,* ***la solidarité est le socle du lien social à savoir le lien entre l’homme et les autres, entre l’homme et la société, qui assure la protection de ce dernier face aux aléas de la vie mais aussi son besoin de reconnaissance nécessaire pour la construction de son identité***.

**Le concept de solidarité est au cœur du projet sociologique d’Emile Durkheim**. Dès sa thèse de doctorat en 1893, *De la division du travail social[[3]](#footnote-3)*, Durkheim se pose la question paradoxale de savoir comment des individus, tout en devenant autonomes, font société. Quatre ouvrages de Durkheim sont à travailler ensemble autour du concept de solidarité :

*De la division du travail social[[4]](#footnote-4)*

*Le suicide[[5]](#footnote-5)*

* *L’éducation morale[[6]](#footnote-6)*: pas très étudié mais très important
* *Leçons de sociologie[[7]](#footnote-7)*

Durkheim utilise le terme de solidarité dans sa thèse à travers les concepts de solidarité organique et de solidarité mécanique. Ensuite, Durkheim n’utilise plus jamais ces concepts car il est gêné et concurrencé par la diffusion de la **doctrine du solidarisme**. Le solidarisme établit la notion de **dette sociale[[8]](#footnote-8)**. Pour **Léon Bourgeois**, l’enfant est débiteur de l’humanité : « Dès que l’enfant, après l’allaitement, se sépare définitivement de la mère et devient un être distinct, recevant du dehors les aliments nécessaires à son existence, il est un débiteur ; il ne fera pas un pas, un geste, il ne se procurera point la satisfaction d’un besoin, il n’exercera point une de ses facultés naissantes, sans puiser dans l’immense réservoir des utilités accumulées par l’humanité » et sa dette ne fera qu’augmenter au cours de sa vie : « plus il avancer dans la vie, plus il verra croître sa dette »[[9]](#footnote-9). Le solidarisme est donc un ciment voire une colle entre les individus pour qu’ils soient des associés solidaires devant les risques.

Le solidarisme de **Bourgeois** correspond donc au sentiment d’être assuré contre les risques de la vie, il s’agit donc d’un **principe de protection** tandis que la solidarité organique de **Durkheim** correspond au sentiment d’être utile, il s’agit donc d’un **principe de reconnaissance**.

**Ainsi le concept de lien social peut faire référence à la fois à la protection et à la reconnaissance**. Cette double conception se retrouve dans la société salariale du 20e siècle où l’on constate de la solidarité organique à travers la reconnaissance de groupes professionnelles et la défense de leurs intérêts mais aussi du solidarisme à travers les mécanismes de protection sociale.

Cela étant, on observe un **usage multiple du mot solidarité**. Ce peut être :

* Un concept sociologique
* Une doctrine philosophique
* Une orientation politique : les partis politiques essaient de renforcer la solidarité
* Une doctrine religieuse
* Une forme d’engagement militant
* Un système de protection sociale
* Une forme du lien social
* Une construction sociale
* Une idée située historiquement

Il est donc difficile d’utiliser ce mot dans un sens strictement sociologique.

On peut faire le **même constat pour la notion de lien social** (apparu dans les années 1980 avec la montée de l’exclusion). Ce peut être :

* Un concept sociologique
* Un type d’intervention sociale
* Un projet politique
* Une finalité de l’engagement militant
* Un système de politique publique
* Un sujet de préoccupation sociale (crise du lien)

Travailler à partir de ces termes est donc un défi pour le sociologique car lien social et solidarité deviennent des **prénotions**.

# 2/ Définir les liens sociaux

Serge Paugam insiste sur le pluriel car il existe plusieurs types de liens sociaux. La typologie des liens sociaux établie par Serge Paugam se fonde sur la distinction suivante préalablement établie :

* Le lien social peut se comprendre comme **protection : « compter sur »**
* Le lien social peut se comprendre comme **reconnaissance : « compter pour »**

A partir de cette distinction, Serge Paugam construit une **typologie du lien social** qui définit quatre « idéaux-types » :

1. **Lien de filiation** = « liens »
2. **Lien de participation élective** = « relation »
3. **Lien de participation organique** = « intégration sociale »
4. **Lien de citoyenneté** = « citoyenneté »

En général, la notion de liens sociaux est appréhendée positivement et le délitement des liens sociaux est considéré comme un problème. Le lien peut effectivement être insuffisant mais ce peut être aussi un lien qui étouffe, qui oppresse, un obstacle à l’autonomie (cf. l’analyse de Durkheim et la référence au suicide altruiste ou fataliste[[10]](#footnote-10)).

Serge Paugam établit alors les typologies suivantes pour chaque type de lien :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **Protection** | **Manque de protection** |
| **Reconnaissance** | * Liens libèrent * Relation épanouie * Intégration assurée * Pleine citoyenneté garantie | * Liens fragilisent (grande pauvreté) * Relation fragilisée * Intégration incertaine * Citoyenneté incertaine (problème d’accès aux droits) |
| **Manque de reconnaissance** | * Liens oppressent * Relation oppressante et inégalitaire * Intégration laborieuse * Sous-citoyenneté | * Rupture des liens * Rupture de la relation * Intégration disqualifiante * Rupture de citoyenneté |

# 3/ L’entrecroisement inégal des liens sociaux

Serge Paugam se pose alors la question de savoir comment s’entrecroisent ces quatre types de liens sociaux.

L’entrecroisement des 4 types de liens est nécessaire pour assurer une position centrale dans société. Ces liens constituent le tissu social qui enveloppe l’individu. Certaines personnes n’ont pas la possibilité de faire cet entrecroisement car certains liens manquent, d’autres au contraire ont la possibilité de les entrecroiser de façon durable. **L’intégration sociale est donc inégale en fonction des liens que possèdent les individus**.

Serge Paugam schématise l’entrecroisement inégal des quatre types de liens à l’aide d’une représentation graphique complexe. Cette représentation graphique comporte toutefois des limites :

* Les liens ne sont pas hiérarchisés
* Les liens n’ont pas la même force normative partout dans le monde
* Les sociétés s’appuient sur la prééminence de l’un ou de l’autre pour fonder l’attachement => les graphiques sont différents selon les sociétés

# 4/ Définition des régimes d’attachement

*Les variations de l’importance des liens sociaux en fonction des sociétés conduisent Serge Paugam à s’interroger sur l’entrecroisement de ces liens et à identifier ce qu’il appelle des «****régimes d’attachement****». Un régime d’attachement correspond à un mode d’entrecroisement spécifique des quatre types de liens sociaux avec une hiérarchisation de ces liens.*

Dans *L’éducation morale[[11]](#footnote-11)*, **Durkheim** identifie trois groupes d’attachement qui correspondent à des phases différentes de notre existence sociale : la famille, la patrie et l’humanité. Il ajoute ensuite les corporations et les associations politiques. Durkheim établit une hiérarchie des attachements aux groupes sociaux. En effet, les fins domestiques doivent être subordonnées aux fins nationales à savoir que l’Etat doit primer sur la famille. Il n’y pas d’institutions qui représentent l’humanité. De ce fait le terme est assez équivoque. Cependant, la hiérarchie proposée par Durkheim est davantage normative que sociologique car Durkheim porte des idéaux républicains et donc, pour lui, l’Etat est supérieur à la famille. Durkheim passe de l’attachement à un groupe social à la morale : « La morale commence donc là où commence l'attachement à un groupe quel qu'il soit »[[12]](#footnote-12). La famille correspond à la morale domestique, le travail à la morale professionnelle et la patrie à la morale civique.

Pour Serge Paugam, **l’attachement social correspond à la combinaison des quatre types de liens**. L’intensité de ces liens sociaux varie d’un individu à un autre mais elle dépend également de l’importance relative que les sociétés leur accordent. Serge Paugam cherche alors à identifier comment un type de lien s’avère supérieur aux autres en fonction des sociétés et distingue pour cela quatre régimes d’attachement social. Dans chaque régime, il existe un lien fort et trois autres liens plus faibles ce qui permet de définir un type de morale :

1. **Le régime familialiste** = le lien de filiation prime => morale domestique
2. **Le régime volontariste** = le lien de participation élective prime => morale associative
3. **Le régime organiciste** = lien de participation organique prime => morale professionnelle
4. **Le régime universaliste** = le lien de citoyenneté prime => morale civique

Serge Paugam cherche alors à trouver des indicateurs qui montrent la validation empirique de cette typologie. De son analyse des sociétés européennes, il conclut les éléments suivants :

* Dans les pays sud-américains et les pays méditerranéens, le lien de filiation est celui qui attache le plus les individus entre eux => morale domestique.
* On trouve un régime universaliste dans le nord de l’Europe.
* Les Etats-Unis sont caractérisés pas un régime volontariste.
* La France est caractérisée par un régime organiciste => l’intégration professionnelle est la référence des Français.

# Réponse aux questions

**Question sur la relation entre réseaux sociaux numériques et lien social**. Le lien numérique n’est pas un nouveau type de lien. Par le numérique, on arrive à travailler ces 4 types de liens. Cependant, l’analyse des liens numériques est faite par des spécialistes des réseaux sociaux qui ne prennent pas en compte la notion d’attachement et qui n’ont pas d’ancrage durkheimien.

**Question sur la notion de capital social**. La notion de capital social peut faire référence aux travaux de Putnam. Cependant ce dernier ne prend pas en compte le lien de filiation et le lien de participation organique. Il est influencé par les liens qui caractérisent la société américaine.

**Question sur la définition de la notion de morale**. La morale s’éprouve dans les relations sociales, c’est le lien qui crée la morale. La morale comporte une forme de contrainte car pour vivre en relation, il faut respecter une certaine contrainte mais c’est librement consenti pour Durkheim car pour être intégré et exister socialement, il faut respecter cela.

# Bibliographie

L. Bourgeois, *Solidarité*, (1ère édition 1896), Villeneuve d’Ascq, Presses du Septentrion, 1998.

* E. Durkheim, *De la division du travail social*, Paris, Félix Alcan, 1893 ; PUF, coll. « Quadrige/grands textes », 2007.

E. Durkheim, *Le suicide,* Paris, [Félix Alcan](https://fr.wikipedia.org/wiki/F%C3%A9lix_Alcan), 1897

E. Durkheim, *Leçons de sociologie*, (cours dispensés entre 1890 et 1900 à Bordeaux), Paris, PUF, 1950

E. Durkheim, *L’éducation morale,* (cours dispensés en 1902-1903 à la Sorbonne), Paris, Félix Alcan, 1934

* G. Esping-Andersen, *Les trois mondes de l’Etat-providence,* Paris, PUF, coll. « Lien social », 1990.
* Serge Paugam*,* [*Repenser la solidarité*](http://www.serge-paugam.fr/repenser-la-solidarite--id400.html)*,* Paris, sous la dir. De, PUF, coll. « Quadrige », 2007
* Serge Paugam*,* [*Le lien social*](http://www.serge-paugam.fr/le-lien-social--id20.html), Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 2018

1. http://www.serge-paugam.fr/cv-serge-paugam [↑](#footnote-ref-1)
2. G. Esping-Andersen, *Les trois mondes de l’Etat-providence,* Paris, PUF, coll. « Lien social », 1990. [↑](#footnote-ref-2)
3. E. Durkheim, *De la division du travail social*, Paris, Félix Alcan, 1893 ; PUF, coll. « Quadrige/grands textes », 2007. [↑](#footnote-ref-3)
4. Ibid. [↑](#footnote-ref-4)
5. E. Durkheim, *Le suicide,* Paris, [Félix Alcan](https://fr.wikipedia.org/wiki/F%C3%A9lix_Alcan), 1897 [↑](#footnote-ref-5)
6. E. Durkheim, *L’éducation morale,* (cours dispensés en 1902-1903 à la Sorbonne), Paris, Félix Alcan, 1934 [↑](#footnote-ref-6)
7. E. Durkheim, *Leçons de sociologie*, (cours dispensés entre 1890 et 1900 à Bordeaux), Paris, PUF, 1950 [↑](#footnote-ref-7)
8. L. Bourgeois, *Solidarité*, (1ère édition 1896), Villeneuve d’Ascq, Presses du Septentrion, 1998. [↑](#footnote-ref-8)
9. Ibid., p.44. [↑](#footnote-ref-9)
10. E. Durkheim, *Le suicide,* Paris, [Félix Alcan](https://fr.wikipedia.org/wiki/F%C3%A9lix_Alcan), 1897 [↑](#footnote-ref-10)
11. E. Durkheim, *L’éducation morale,* (cours dispensés en 1902-1903 à la Sorbonne), Paris, Félix Alcan, 1934 [↑](#footnote-ref-11)
12. É. Durkheim*, Sociologie et Philosophie*, Paris, Puf, "Quadrige", 2004, p. 53-54. [↑](#footnote-ref-12)